



Mis en délibéré et réponse

Par **naelison**, le **15/07/2008** à **16:08**

juste une question

notre affaire (revision de pension alimentaire)

a été mis en délibéré le 8 juillet 2008

Mais voila depuis le 8 j'ai apeller mon avocate 3 fois et sa secretaire me reponds qu'elle n'a pas de réponse

et c matin je passe un coup de fil et voia elle est parti 15 jour en vacances

1 combien de temps entre la réponse et le mis en délibéré

2 y a t il une autre solution que mon avocat?? pour avoir la réponse?

merci d'avance de vos reponses

Par **Tisuisse**, le **15/07/2008** à **19:01**

L'autre solution serait de vous rendre directement au greffe du tribunal pour demander copie du délibéré.